

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 896

15 septembre 2005

SOMMAIRE

| | | | |
|---|-------|--|-------|
| Abis, S.à r.l., Pétange..... | 43004 | Cocokamel S.A., Dippach | 42962 |
| ACBE, Association des Anciens Elèves du Collège Boboto, Europe, A.s.b.l., Kehlen | 43008 | Cogemo S.A., Luxembourg..... | 42964 |
| ACOLUX, Association des Congolais du Luxem- bourg, A.s.b.l., Luxembourg | 43007 | Come Prima, S.à r.l., Luxembourg..... | 42994 |
| Advice Group 2000 S.A. | 43000 | CommsCo Finance S.A. Luxembourg, Luxem- bourg | 42998 |
| All Rights S.A..... | 42974 | Diverge Holding, S.à r.l., Luxembourg..... | 42962 |
| Alliance Royale S.A..... | 42977 | DMC, S.à r.l., Luxembourg | 42992 |
| Allied Wine Producers & Shippers S.A..... | 42977 | Electro Motor Technology S.A..... | 43005 |
| Alnew Luxembourg International, S.à r.l., Müns- bach..... | 42981 | Elf Oil Luxembourg S.A., Luxembourg | 43005 |
| Alpha Investment S.A..... | 42977 | Entre-Nous Création, S.à r.l., Luxembourg..... | 43006 |
| Alsace Immobilière S.A. | 42974 | Erco Investissements S.A., Luxembourg | 43008 |
| Ammin Coal Holdings S.A., Luxembourg | 42980 | Erinen S.A., Luxembourg | 42984 |
| Ammin Coal Holdings S.A., Luxembourg | 42978 | Essetre Holding S.A., Luxembourg..... | 42991 |
| Angelius S.A.H., Luxembourg | 43004 | Exit 5, S.à r.l., Luxembourg..... | 42972 |
| Anglo Mercury S.A.H., Luxembourg | 42981 | Ferrero Industrial Services - G.E.I.E. - Filiale du Luxembourg..... | 42973 |
| Anglo Mercury S.A.H., Luxembourg | 42983 | Findi, S.à r.l., Luxembourg | 42992 |
| Annum International S.A..... | 42975 | G Finance Luxembourg S.A., Luxembourg | 42964 |
| Aramark, S.à r.l., Windhof | 42997 | G Finance Luxembourg S.A., Luxembourg | 42966 |
| Aramark, S.à r.l., Windhof | 42997 | GDx Automotive, S.à r.l., Luxembourg | 43004 |
| Arnetoise S.A., Luxembourg | 42996 | Goethe Stuff, S.à r.l., Luxembourg | 42994 |
| Ars-Immo S.A., Luxembourg | 42995 | Grafinco S.A.H., Luxembourg..... | 43008 |
| Art Project, S.à r.l., Luxembourg..... | 42992 | I.S. Holding S.A., Luxembourg | 42990 |
| Atelier d'Architecture Dariusz Pawlowski, S.à r.l., Oberanven | 42962 | Imbali Resources S.A., Luxembourg | 42991 |
| B.P.C., S.à r.l., Alzingen..... | 43007 | Intercas Holding S.A.H..... | 42975 |
| Banque Colbert (Luxembourg) S.A., Senninger- berg..... | 42994 | Intérieur & Décoration, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . | 43003 |
| Belron International S.A., Luxembourg..... | 42983 | International Communications Systems S.A. | 42975 |
| Belron S.A., Luxembourg | 42974 | International Lacquers S.A., Bettembourg | 42991 |
| Camca Lux Finance Management Company Sicav, Luxembourg..... | 42999 | Investments Global Holding S.A., Luxembourg .. | 42995 |
| Carglass Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg..... | 42977 | Iona S.A., Luxembourg | 42993 |
| Carpos S.A., Luxembourg..... | 42990 | Jarny, S.à r.l. | 42975 |
| Carpos S.A., Luxembourg..... | 42990 | Jupiter Investments S.A., Luxembourg | 42966 |
| Carpos S.A., Luxembourg..... | 42990 | Jupiter Investments S.A., Luxembourg | 42968 |
| Carpos S.A., Luxembourg..... | 42990 | KA Investments Holding S.A., Luxembourg | 42989 |
| Carpos S.A., Luxembourg..... | 42991 | Kyrielle Participations S.A., Luxembourg | 42988 |
| Central Europe Investment S.A., Luxembourg .. | 43006 | Lenovo (Belgium) Sprl - Luxembourg Branch, Hesperange..... | 43003 |
| | | Liko Luxembourg International, S.à r.l., Müns- bach..... | 42976 |
| | | Lokole, A.s.b.l., Kehlen..... | 42983 |

| | | | |
|--|--------------|--|--------------|
| Lucchini International Holding S.A., Luxembourg | 42999 | Sorem S.A., Luxembourg | 42976 |
| Luxoberge S.A., Luxembourg | 42989 | Starcord International S.A., Luxembourg | 42975 |
| Luxoberge S.A., Luxembourg | 42989 | Stigup Holding S.A. | 42976 |
| Luxscan Finances, S.à r.l., Ehlerange | 42988 | Synapsis International, S.à r.l. | 42975 |
| Madas, S.à r.l., Luxembourg | 42994 | Synergie Patrimoine S.A., Luxembourg | 42994 |
| Malia Holding S.A., Luxembourg | 43002 | Techitrust S.A., Luxembourg | 42975 |
| Malia Holding S.A., Luxembourg | 43002 | Timberland Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg | 42969 |
| (La) Mirabelle, S.à r.l., Luxembourg | 42995 | Timberland Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg | 42972 |
| Motorway Luxembourg S.A., Luxembourg | 43002 | Tinesa International S.A., Luxembourg | 42975 |
| Moxfleisch Finanz Beteiligungsgesellschaft AG, Luxembourg | 42994 | Top Université Holding, S.à r.l., Luxembourg | 42963 |
| Nikko Global Umbrella Fund, Sicav, Luxembourg | 42978 | Total Alpha Investment Fund Management Company S.A., Luxembourg | 42980 |
| Noël International S.A., Luxembourg | 42993 | Total Luxembourg S.A., Luxembourg | 43005 |
| Overseas Media Investments S.A., Luxembourg | 43000 | Venusfin S.A., Luxembourg | 42991 |
| Prairie Rouge S.A., Luxembourg | 42993 | Welfare Investment Holding S.A., Luxembourg | 42993 |
| Pumastar S.A., Luxembourg | 43001 | Welfare Investment Holding S.A., Luxembourg | 42993 |
| Quifin International S.A., Luxembourg | 42995 | World Fuel Services Finance Company, S.à r.l., Luxembourg | 42989 |
| Repol 3 (1990 Soparfi), S.à r.l., Luxembourg | 42969 | | |
| SOPERDIS, Société de Performance et Distribution S.A., Luxembourg | 42963 | | |

COCOKAMEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4972 Dippach, 52, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.191.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(035961.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

ATELIER D'ARCHITECTURE DARIUSZ PAWLOWSKI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6982 Oberanven, 17, Wakelter.
R. C. Luxembourg B 72.668.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, réf. LSO-BE00751, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2005.

Signature.

(037281.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

DIVERGE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 125.000,- EUR.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 85.066.

Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 24 janvier 2005

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique en date du 24 janvier 2005 que:

* La démission de Madame Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction de gérant de la société a été acceptée par l'Associé Unique avec effet immédiat.

* Madame Christel Girardeaux, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg est élue par l'Associé Unique en remplacement du gérant démissionnaire pour une période indéterminée.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06555. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036565.3/655/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

TOP UNIVERSITE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 94.370.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, réf. LSO-BE00763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036544.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

SOPERDIS, SOCIETE DE PERFORMANCE ET DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 25.542.

L'an deux mille cinq, le vingt et un janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOCIETE DE PERFORMANCE ET DISTRIBUTION S.A., en abrégé SOPERDIS, ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 25.542, constitué suivant acte reçu en date du 6 février 1987, publié au Mémorial C numéro 129 du 12 mai 1987.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jacques Bonnier, employé privé, L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.

Le président désigne comme secrétaire Madame Françoise Rollin, employé privé, L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Isabelle Bastin, employée privée, L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. La présente assemblée a été convoquée par des annonces contenant l'ordre du jour et publiées:

- dans le Mémorial C du 31 décembre 2004 et du 11 janvier 2005;

- dans le journal luxembourgeois Letzeburger Journal du 31 décembre 2004 et du 11 janvier 2005.

III. Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que, sur les 1.250 (mille deux cent cinquante) actions, actuellement émises, 950 (neuf cent cinquante) actions sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, laquelle par conséquent est régulièrement constituée et apte à prendre valablement toutes décisions sur les points de l'ordre du jour.

IV. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Mise en liquidation de la société.

2. Nomination du liquidateur.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

Monsieur Pierre Schill, Réviseur d'entreprises, L-1528 Luxembourg, 18A, boulevard de la Foire.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J. Bonnier, F. Rollin, I. Bastin, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, vol. 146S, fol. 91, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

J. Elvinger.

(035164.3/211/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

COGEMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 43, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 56.196.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE01302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(037309.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

G FINANCE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Registered office: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 105.423.

In the year two thousand and five, on the thirtieth of March.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of G FINANCE LUXEMBOURG, having its registered office in Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary on December 30, 2004, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. The meeting was presided by Mrs. Carole Closener, private employee, with professional address in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mr. Alexandre Galliché, private employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs. Anne-Lyse Gilles, private employee, with professional address in Luxembourg.

The board of the Extraordinary General Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list; signed by the shareholders present, the proxies of the represented shareholders and by the board of the Extraordinary General Meeting. This attendance list, as well as the proxies of the represented shareholders, will remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

II.- That the whole corporate capital being represented at the present Extraordinary General Meeting and the shareholders represented declaring that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this Extraordinary General Meeting, no convening notices were necessary.

III.- That the agenda of the Extraordinary General Meeting is the following:

1. To add to Article 13 of the articles of incorporation the following new paragraph:

«The decisions of the general meeting are taken at the majority of the votes, except where these Articles or the law provide the contrary.

The following decisions may only be taken by unanimous vote of the shareholders representing the whole capital:

- any amendment of the articles of incorporation;
- any change of the legal form of the Company;
- any increase or decrease of the capital;
- the appointment of one or more directors;
- the liquidation of the Company.»

2. To add a third paragraph to article 8 of the articles of incorporation with the following wording:

«The resolutions of the Board of Directors are taken by unanimous vote.

In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.»

3. To accept the resignation of Mr. Régis Meister as director of the Company and discharge.

4. Appointment of a new director namely Mr. Francisco Riberas Mera.

IV.- That the present Extraordinary General Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the Extraordinary General Meeting took the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The meeting resolves to add to Article 13 of the articles of incorporation the following new paragraph:

«The decisions of the general meeting are taken at the majority of the votes, except where these Articles or the law provide the contrary.

The following decisions may only be taken by unanimous vote of the shareholders representing the whole capital:

- any amendment of the articles of incorporation;

- any change of the legal form of the Company;
- any increase or decrease of the capital;
- the appointment of one or more directors;
- the liquidation of the Company.»

Second resolution

The meeting resolves to add a third paragraph to article 8 of the articles of incorporation with the following wording:
«The resolutions of the Board of Directors are taken by unanimous vote.

In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.»

Third resolution

The meeting resolves to accept the resignation of Mr. Régis Meister as director of the Company and grants him discharge for the execution of his mandate.

Fourth resolution

The meeting resolves to appoint a new director namely:

Mr. Francisco Riberas Mera, born in Madrid, on June 1, 1964, domiciled Alfonso XII, 16, 28014 Madrid, Spain.

The mandate of the director thus appointed will end at the annual general meeting of shareholders of the year 2010.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board of the Extraordinary General Meeting signed together with the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le trente mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme G FINANCE LUXEMBOURG, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 30 décembre 2004, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Carole Closener, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Alexandre Galliché, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Anne-Lyse Gilles, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital souscrit est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire et les actionnaires déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant la présente Assemblée, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Ajout à l'article 13 des statuts d'un nouveau paragraphe conçu comme suit:

«Les décisions de l'assemblée sont prises à la majorité des voix, sauf dispositions contraires des statuts ou de la loi.

Les décisions suivantes ne pourront être prises qu'à l'unanimité des voix des actionnaires représentant l'intégralité du capital social:

- toute modification statutaire;
- tout changement de forme juridique ou de l'objet social de la Société;
- toute augmentation ou réduction de capital;
- la nomination d'un ou plusieurs administrateur(s);
- la liquidation de la Société.»

2. Ajout d'un troisième alinéa à l'article 8 des statuts conçu comme suit:

«Les résolutions du Conseil d'Administration sont prises à l'unanimité des voix.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, telex ou fax.»

3. Acceptation de la démission de Monsieur Régis Meister de sa fonction d'administrateur et décharge.

4. Nomination d'un nouvel administrateur, à savoir Monsieur Francisco Riberas Mera.

IV.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'ajouter à l'article 13 des statuts un nouveau paragraphe conçu comme suit:
«Les décisions de l'assemblée sont prises à la majorité des voix, sauf disposition contraires des statuts ou de la loi.
Les décisions suivantes ne pourront être prises qu'à l'unanimité des voix des actionnaires représentant l'intégralité du capital social:

- toute modification statutaire;
- tout changement de forme juridique ou de l'objet social de la Société;
- toute augmentation ou réduction de capital;
- la nomination d'un ou plusieurs administrateur(s);
- la liquidation de la Société.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'ajouter un troisième alinéa à l'article 8 des statuts conçu comme suit:
«Les résolutions du Conseil d'Administration sont prises à l'unanimité des voix.
En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, telex ou fax.»

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Régis Meister de sa fonction d'administrateur et lui donne décharge pour l'exécution de son mandat.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de nommer un nouvel administrateur, à savoir:
Monsieur Francisco Riberas Mera, né à Madrid, le 1^{er} juin 1964, demeurant à Alfonso XII, 16, 28014 Madrid, Espagne.
Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.
Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Closener, A. Galliché, A.-L. Gilles, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 4 avril 2005, vol. 431, fol. 14, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 avril 2005.

H. Hellinckx.

(035951.3/242/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

G FINANCE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 105.423.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 avril 2005.

H. Hellinckx.

(035952.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

JUPITER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 62.548.

In the year two thousand and five, on the twenty-second of April.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company established in the Grand Duchy of Luxembourg under the denomination of JUPITER INVESTMENTS S.A., R. C. Luxembourg B 62.548, and having its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated December 12, 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 247 of April 16, 1998.

The Articles of Incorporation have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary, dated December 30, 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 264 of April 16, 1999.

The meeting begins at ten a.m., Mrs Lynsey Blair, private employee, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Raymond Thill, maître en droit, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Marc Prospert, maître en droit, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the bureau that the twenty-five thousand (25,000) shares of a par value of two US dollars (USD 2.-) each representing the total capital of fifty thousand US dollars (USD 50,000.-) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, all the shareholders having agreed to meet without prior notice.

The attendance list, signed by the proxyholder of the shareholders all represented and the members of the bureau, shall remain attached to the present deed, together with the proxies, and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Change the date of the annual General Meeting from the second Tuesday in the month of November each year at 11.00 a.m. to the last Wednesday in the month of June at 2.00 p.m.

2. Subsequent amendment of Article 9.1, paragraph 1 of the Articles of Incorporation.

3. Amendment of Article 14.2 of the Articles of Incorporation of the Company so that the quorum for a meeting of the Directors is 2 and so that a Director can attend a meeting by telephone or by video conference or other similar means of communication.

4. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passes, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The General Meeting resolves to change the date of the annual General Meeting from the second Tuesday in the month of November each year at 11.00 a.m. to the last Wednesday in the month of June at 2.00 p.m.

As a consequence, Article 9.1, paragraph 1 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth have the following wording:

«**Art. 9.1., paragraph 1.** The annual General Meeting shall be held, at the registered office of the Company, on the last Wednesday in the month of June at 2.00 p.m. or at any other place indicated in the convening notice of the meeting.»

Second resolution

The General Meeting resolves to amend Article 14.2 of the Articles of Incorporation which shall henceforth have the following wording:

«**Art. 14.2.** The Directors may meet together for the despatch of business, adjourn, and otherwise regulate their meetings as they think fit, provided at all times there is a quorum of at least two Directors present in person or by proxy and that a majority of the Directors so present or represented is comprised of Directors who are not present in the United Kingdom.

A Director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.»

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at ten fifteen a.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-deux avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination de JUPITER INVESTMENTS S.A., R. C. Luxembourg B 62.548, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 12 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 247 du 16 avril 1998.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 30 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 264 du 16 avril 1999.

La séance est ouverte à dix heures sous la présidence de Madame Lynsey Blair, employée privée, avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les vingt-cinq mille (25.000) actions d'une valeur nominale de deux dollars US (USD 2.-) chacune, représentant l'intégralité du capital social

de cinquante mille dollars US (USD 50.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures de la mandataire des actionnaires tous représentés et des membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du deuxième mardi du mois de novembre chaque année à 11.00 heures au dernier mercredi du mois de juin à 14.00 heures.

2. Modification subséquente de l'article 9.1, alinéa 1^{er} des statuts.

3. Modification de l'article 14.2 des statuts de sorte que le quorum pour une réunion des administrateurs est de 2 et qu'un administrateur peut participer une réunion par téléphone ou par vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire.

4. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde les points précités de l'ordre du jour et prend, après délibération, les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du deuxième mardi du mois de novembre chaque année à 11.00 heures au dernier mercredi du mois de juin à 14.00 heures.

En conséquence, l'article 9.1, alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 9.1., alinéa 1^{er}.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier mercredi du mois de juin à 14.00 heures au siège social de la Société ou à tout autre endroit indiqué dans la convocation.»

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 14.2 des statuts lequel aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 14.2.** Les Administrateurs peuvent se réunir pour expédier les affaires, ajourner leurs réunions et autrement les régler comme ils l'entendent, à condition qu'il y ait toujours un minimum d'au moins deux Administrateurs présents en personne ou par mandataire et que la majorité des Administrateurs ainsi présents ou représentés soit composée d'Administrateurs qui ne sont pas présents dans le Royaume-Uni.

Tout Administrateur peut participer une réunion du Conseil par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: L. Blair, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2005, vol. 148S, fol. 3, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2005.

A. Schwachtgen.

(036894.2/230/128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

JUPITER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 62.548.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 571 du 22 avril 2005 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(036895.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

REPOL 3 (1990 SOPARFI), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 95.108.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion des sociétaires tenue en date de 27 avril 2005 que:

- Monsieur Jürgen König et Monsieur Michael Windsperger ont démissionné de leur fonction de gérants;
- Madame Júlia Pásztoriné Gazsi, née le 31 octobre 1972 et demeurant à Olajliget utca 4, 1104 Budapest, Hongrie, et Madame Codruta Mihaela Duta, née le 8 novembre 1967 et demeurant à Str. Campia Libertatii nr. 29, Bl. B6 Sc. 3, Ap 88, 030364 Bucharest 3, Roumanie, ont été nommées gérants pour une durée illimitée en remplacement des gérants démissionnaires.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

Pour extrait conforme

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06491. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(036751.3/634/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

TIMBERLAND LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: USD 35,000.-.

Registered office: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 101.643.

In the year two thousand and five, on the thirty-first day of March.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

TIMBERLAND (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED, a company incorporated and organized under the laws of Gibraltar, with registered office at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, registered with the trade register of Gibraltar under number 91506,

here represented by Mr. Dirk Leermakers, attorney-at-law, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given on March 31, 2005.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- TIMBERLAND (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED is the sole shareholder of TIMBERLAND LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on July 1, 2004, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* of September 9, 2004, number 902 (the Company).

The articles of association of the Company have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on September 17, 2004, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* of November 23, 2004, number 1195.

- the Company's share capital is presently set at thirty-five thousand United States dollars (USD 35,000.-) divided into eight hundred seventy-five (875) shares of forty United States dollars (USD 40.-) each.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder of the Company decides to increase the subscribed capital by an amount of thirty-four thousand nine hundred and sixty United States dollars (USD 34,960.-) to bring it from its present amount of thirty-five thousand United States dollars (USD 35,000.-) to sixty-nine thousand nine hundred and sixty United States dollars (USD 69,960) by the issuance of eight hundred and seventy-four (874) new shares with a par value of forty United States dollars (USD 40.-) each, having the same rights as the already existing shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon, TIMBERLAND (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED, prenamed and represented as stated above declares to subscribe for the new shares and to have them fully paid up by a contribution in kind consisting of part of all of its assets and liabilities, in the framework of a contribution of all of the assets and liabilities of TIMBERLAND (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED, known or unknown as per the date hereof, made simultaneously to the Company, TIMBERLAND LUXEMBOURG HOLDING EUROPE, S.à r.l. and TIMBERLAND LUXEMBOURG HOLDING ASIA, S.à r.l. the part of the contribution made to the Company consisting of eight hundred seventy-five (875) shares having a par value of forty United States dollars (USD 40.-) each (the Shares) of the Company and an amount of forty United States dollars (USD 40.-) as professional fees payment.

This contribution is being made for a value of thirty four-thousand nine hundred and sixty United States dollars (USD 34,960.-).

It results from a certificate issued on the date hereof by the management of the Company that, as of the date of such certificate:

- TIMBERLAND (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED is the full owner of the Shares;
- the Shares are fully paid-up and represent 100% of the issued share capital of the Company;
- TIMBERLAND (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares;
- the Shares are not encumbered with any pledge or usufruct, there exist no right to acquire any pledge or usufruct on the Shares and the Shares are not subject to any attachment;
- there exists no pre-emption rights nor any other right by virtue of which any person may be entitled to demand that the Shares be transferred to him;
- according to the laws of Luxembourg and the articles of association of the Company, the Shares are freely transferable;
- on the date hereof, the Shares are worth at least thirty-four thousand nine hundred and sixty United States dollars (USD 34,960.-) this estimation being based on generally accepted accountancy principles.

Such certificate and a copy of the balance sheet of TIMBERLAND (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the sole shareholder of the Company decides to decrease the subscribed share capital of the Company by thirty-five thousand United States dollars (USD 35,000.-) by cancellation of eight hundred seventy-five (875) shares so that the share capital of the Company is set at thirty-four thousand nine hundred and sixty United States dollars (USD 34,960.-) divided into eight hundred and seventy-four (874) shares of a par value of forty United States dollars (USD 40.-) each.

Third resolution

The sole shareholder of the Company decides to amend article 5.1. of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 5.1.** The Company's corporate capital is fixed at thirty-four thousand nine hundred and sixty United States dollars (USD 34,960.-) represented by eight hundred seventy-four (874) shares in registered form with a par value of forty United States dollars (USD 40.-) each, all subscribed and fully paid-up.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately one thousand seven hundred euro (1,700.- EUR).

Insofar as the contribution in kind results in TIMBERLAND (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED, a capital company incorporated under the laws of Gibraltar, part of the European Union, contributing all of its assets and liabilities to the Company, TIMBERLAND LUXEMBOURG HOLDING EUROPE, S.à r.l. and TIMBERLAND LUXEMBOURG HOLDING ASIA, S.à r.l. pursuant to two other deeds of the undersigned notary dated on the date hereof, the Company refers to article 4-1 of the law dated December 29, 1971 which provides for an exemption from capital duty.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le trente et unième jour du mois de mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

TIMBERLAND (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED, une société de droit de Gibraltar, avec siège social à 57/63 Line Wall Road, Gibraltar,

représentée par Maître Dirk Leermakers, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 31 mars 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- TIMBERLAND (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED est l'associé unique de TIMBERLAND LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 1^{er} juillet 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 9 septembre 2004, numéro 902 (la Société).

Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 17 septembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 23 novembre 2004, numéro 1195.

- le capital social de la Société est actuellement fixé à trente-cinq mille dollars des États-Unis (USD 35.000,-) représenté par huit cent soixante-quinze (875) parts sociales d'une valeur nominale de quarante dollars des États-Unis (USD 40,-) chacune.

La partie comparante, représentée par le mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique de la Société décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence d'un montant de trente-quatre mille neuf cent soixante dollars des États-Unis (USD 34.960,-) pour le porter de son montant actuel de trente-cinq mille dollars des États-Unis (USD 35.000,-) à soixante-neuf mille neuf cent soixante dollars des États-Unis (USD 69.960,-) par l'émission de huit cent soixante-quatorze (874) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de quarante dollars des États-Unis (USD 40,-) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

Intervention - Souscription - Libération

Ces faits exposés, TIMBERLAND (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED, préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire les nouvelles parts sociales et les libérer entièrement par un apport en nature d'une partie de tous ses actifs et passifs, dans le cadre d'un apport de tous les actifs et passifs de TIMBERLAND (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED, connus ou inconnus à ce jour, fait simultanément à la Société, TIMBERLAND LUXEMBOURG HOLDING EUROPE, S.à r.l. et TIMBERLAND LUXEMBOURG HOLDING ASIA, S.à r.l., la partie de l'apport fait à la Société consistant en huit cent soixante-quinze (875) parts sociales ayant une valeur nominale de quarante dollars des États-Unis (USD 40,-) (les Parts) de la Société et un montant de quarante dollars des États-Unis (USD 40) comme honoraires professionnels payables.

Cet apport est fait pour une valeur de trente-quatre mille neuf cent soixante dollars des États-Unis (USD 34.960,-).

Il résulte d'un certificat délivré par la gérance de la Société en date de ce jour que:

- TIMBERLAND (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED est le propriétaire unique des Parts;
- TIMBERLAND (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED est la seule titulaire des droits sur les Parts et possède le pouvoir de céder les Parts;
- les Parts ne sont grevées d'aucun nantissement ou d'usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Parts et les Parts ne sont pas sujettes à une telle opération;
- il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander que les Parts lui soit cédé;
- conformément aux lois luxembourgeoises et aux statuts de la Société, les Parts sont librement cessibles;
- en date de ce jour, les Parts sont évaluées au moins à trente-quatre mille neuf cent soixante dollars des États-Unis (USD 34.960,-), cette estimation étant basée sur les principes comptables généralement acceptés.

Ledit certificat et une copie du bilan de TIMBERLAND (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED, après signature ne varientur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'associé unique de la Société décident de réduire le capital social de la Société d'un montant de trente-cinq mille dollars des États-Unis (USD 35.000,-) par l'annulation de huit cent soixante-quinze (875) parts sociales pour ainsi fixer le capital social de la Société à un montant de trente-quatre mille neuf cent soixante dollars des États-Unis (USD 34.960,-) représenté par huit cent soixante-quatorze (874) parts sociales ayant une valeur nominale de quarante dollars des États-Unis (USD 40,-).

Troisième résolution

L'associé unique de la Société décide de modifier l'article 5.1. des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.1.** Le capital social est fixé à la somme de trente-quatre mille neuf cent soixante dollars des États-Unis (USD 34.960,-) représenté par huit cent soixante-quatorze (874) parts sociales nominatives ayant une valeur nominale de quarante dollars des États-Unis (USD 40,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de l'augmentation de capital à environ mille sept cents euros (1.700,- EUR).

Dans la mesure où l'apport en nature résulte en ce que TIMBERLAND (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED, une société de capitaux de droit de Gibraltar et constituée dans l'Union Européenne, apporte tout son actif et tout son passif à la Société, TIMBERLAND LUXEMBOURG HOLDING ASIA, S.à r.l. et TIMBERLAND LUXEMBOURG HOLDING EUROPE, S.à r.l. suivant deux autres actes du notaire soussigné datés de ce jour, la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire des parties comparantes l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Leermakers, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 31 mars 2005, vol. 431, fol. 22, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 avril 2005.

H. Hellinckx.

(035981.3/242/174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

TIMBERLAND LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 101.643.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 avril 2005.

H. Hellinckx.

(035982.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

EXIT 5, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1940 Luxembourg, 486A, route de Longwy.
H. R. Luxemburg B 91.573.

Im Jahre zweitausendundfünf, den einundzwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz zu Luxemburg.

Sind erschienen:

1) Herr Gerard A. Van Leest, Geschäftsführer, geboren am 16. Mai 1960 in Delft, Niederlande, wohnhaft in Molenweg 50, NL-6741 KL Lunteren, Niederlande,

hier vertreten durch Herrn Tenzing Bhutia, Privatbeamter, wohnhaft in L-2665 Luxembourg, 22, rue du Verger, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift gegeben am 20. April 2005.

2) Herr Ronald A.A. Schaaphok, Direktor, geboren am 6. Mai 1953 in Amsterdam, Niederlande, wohnhaft 7, rue Beichel, L-8283 Kehlen.

Welche Vollmacht, nach ne varietur Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den instrumentierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleiben wird, um mit ihr einregistriert zu werden.

Diese Kompargenten, handelnd wie erwähnt, ersuchten den unterfertigten Notar folgendes zu beurkunden:

- dass der Kompargent sub 1) alleiniger Besitzer ist aller Anteile der unipersonalen Gesellschaft mit beschränkter Haftung EXIT 5, S.à r.l., R. C. Nummer B 91.573, mit Sitz in Luxemburg, gegründet durch Urkunde aufgenommen durch Notar Martine Weinandy, Notar mit dem Amtssitz in Clerf, in Vertretung des instrumentierenden Notars, am 23. Januar 2003, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 26 vom 11. März 2003.

- dass das Gesellschaftskapital festgesetzt ist auf zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-).

- dass Herr Gerard A. Van Leest, vorgeannt, hier vertreten, einhundert (100) Anteile welche er in der Gesellschaft besitzt an Herrn Ronald A.A. Schaaphok, vorgeannt, hier anwesend, abtritt zum Preis von zweitausendfünfhundert (2.500,-) Euro, worüber Quittung.

Diese Anteilsübertragung wurde getätigt mit dem Einverständnis aller Gesellschafter und soweit wie nötig durch den Geschäftsführer der Gesellschaft Herrn Gerard A. Van Leest angenommen.

Infolge der vorgeannten Abtretung sind die Anteile fortan folgendermassen zugeteilt:

| | |
|--|-----|
| 1) Herr Gerard A. Van Leest, vorgeannt, vierhundert Anteile | 400 |
| 2) Herr Ronald A.A. Schaaphok, vorgeannt, einhundert Anteile | 100 |
| Total: fünfhundert Anteile | 500 |

- Herr Gerard A. Van Leest, vorgeannt, wird als technischer Geschäftsführer der Gesellschaft bestätigt.

- Herr Ronald A.A. Schaaphok, vorgeannt, wird zum administrativen Geschäftsführer der Gesellschaft ernannt.

Die Gesellschaft wird in Zukunft rechtskräftig verpflichtet sein durch die gemeinsame Unterschrift der beiden Geschäftsführer.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorherstehenden an die Kompargenten, handelnd wie erwähnt, haben dieselben mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: T. Bhutia, R.A.A. Schaaphok, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2005, vol. 148S, fol. 2, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2005.

A. Schwachtgen.

(036910.3/230/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

**FERRERO INDUSTRIAL SERVICES - G.E.I.E. - FILIALE DU LUXEMBOURG,
Groupement Européen d'Intérêt Economique.**

R. C. Luxembourg B 108.918.

**FERRERO INDUSTRIAL SERVICES Gruppo Europeo di Interesse Economico,
Groupement Européen d'Intérêt Economique.**

Alba (CN) Piazzale Pietro Ferrero.

—
EXTRAIT

Ouverture de Succursale

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 7 avril 2005 et du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 avril 2005 du GEIE représenté par

- Monsieur Antonio Do, conseiller et fondé de pouvoir, président du conseil d'administration suivant acte du 13 février 2004, né à Canale (Italie) le 6 juillet 1948, immatriculé sous le numéro fiscal DOXNTN48L06B573U;
- Monsieur Antonio Fassinotti, fondé de pouvoir et conseiller suivant acte du 13 février 2004, né à Sonunariva Perno (Italie) le 7 août 1950, immatriculé sous le numéro fiscal FSSNTN50M01B23L;
- Monsieur Vincenzo Sibilla, fondé de pouvoir et conseiller suivant acte du 13 février 2004, né à Turin (Italie) le 21 janvier 1947, immatriculé sous le numéro fiscal SBLVCN47A21L219J;
- Monsieur Bruno Ferroni, fondé de pouvoir et conseiller immatriculé sous le numéro fiscal FRRBRN55D18H501V;
- Monsieur Giuseppe Addezio, conseiller suivant acte du 22 avril 2005, né à Viterbo (Italie) le 17 juillet 1958, immatriculé sous le numéro fiscal DDZGPP58L17M082W;
- Monsieur Gioacchino Baldini, conseiller suivant acte du 22 avril 2005, né à Manfredonia (Italie) le 19 novembre 1941, immatriculé sous le numéro fiscal BLDGCH41S19E885U;

qu'il a été décidé de:

1. créer, à partir du 1^{er} juin 2005, une succursale ayant son siège social à L-2633 Senningerberg, 6^e, route de Trèves (Luxembourg).

Cette succursale effectuera ses opérations sous la dénomination suivante:

FERRERO INDUSTRIAL SERVICES - G.E.I.E. - FILIALE DU LUXEMBOURG.

Avec pour objet:

La succursale, dans le but de faciliter et de développer l'activité économique des Membres du GEIE, qui travaillent tous dans le domaine de la production industrielle de produits de confiseries et alimentaires en général, a pour objet l'exécution d'activités connexes à l'activité industrielle assurée par chacun des Membres du GEIE. Ces activités connexes, dont le but est de soutenir des activités industrielles qui sont réalisées par tous les Membres du GEIE, s'intéresseront également à la rationalisation et à l'amélioration de la rentabilité et de la qualité des activités de production, aussi bien chez les Membres du GEIE que chez d'autres sociétés faisant partie du Groupe Ferrero. La succursale pourra utiliser le soutien des Membres du GEIE en respectant les décisions du Conseil d'Administration qui définira de temps à autre la répartition des tâches entre la succursale et les Membres du GEIE. Enfin, la succursale pourra effectuer toutes les opérations, y compris financières, requises pour atteindre l'objectif défini ci-dessus, notamment la conclusions de contrats, y compris de manière exclusive, en vue de la réalisation de l'activité connexe concernée; en particulier, la succursale pourra signer des contrats en son nom propre et pour le compte des membres du GEIE dans le but d'acquérir des marchandises, des biens ou des services à un prix et selon les modalités qui conviennent le mieux aux Membres du GEIE dans les termes et aux conditions qui seront fixées dans un règlement approprié et approuvé par l'Assemblée du GEIE.

2. nommer à l'exploitation de la succursale Monsieur Giuseppe Addezio, né le 17 juillet 1958 à Viterbo (Italie) et demeurant à L-1898 Kockelscheuer, 4, rue Um Haff;

sont conférés au représentant, avec sa seule signature, les pouvoirs appropriés à l'exploitation de la succursale, en particulier

- effectuer toutes les tâches requises par la réglementation luxembourgeoise pour le bon fonctionnement de cette structure;
- effectuer les actions requises et opportunes pour la gestion ordinaire;
- représenter le G.E.I.E. auprès de toute autorité ou de tout organisme public ou privé;
- délivrer des procurations spéciales pour des catégories particulières d'actions ou de tâches.

Le susmentionné Monsieur Giuseppe Addezio signera sous la mention FERRERO INDUSTRIAL SERVICES - G.E.I.E. - FILIALE DU LUXEMBOURG.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01848. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057060.3/304/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

ALL RIGHTS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R. C. Luxembourg B 42.946.

ALSACE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R. C. Luxembourg B 31.705.

Clôtures de liquidations

EXTRAIT

Par jugement du 7 juillet 2005, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de la liquidation de la société ALL RIGHTS S.A., dont le siège social à L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté, a été dénoncé le 18 octobre 1999 par la Fiduciaire et société de gestion européenne (FISOGEST S.A.). Ce même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E. Ewert

Le liquidateur

EXTRAIT

Par jugement du 7 juillet 2005, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société ALSACE IMMOBILIERE S.A. dont le siège social à L-2330 Luxembourg, 134, boulevard de la Pétrusse, a été dénoncé le 2 août 1995 par la Société FIDUCIAIRE DE LA COMMUNAUTÉ S.A. Ce même jugement a mis les frais à charge du Trésor

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E. Ewert

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2005, réf. LSO-BI02510. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2005, réf. LSO-BI02511. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081163.2//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

BELRON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 71.639.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2005**Conseil d'administration*

L'assemblée générale ordinaire décide de renouveler le mandat de tous les administrateurs pour une nouvelle durée de 6 ans. Suite à cette décision, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'assemblée générale de 2011 est composé comme suit:

Bizet Jean-Pierre, 14, rue des Saints Pères, F-75007 Paris;
Cathcart William, Robin Rag, Horseshoe Lane, The Common, GB-GU6 8SH Cranleigh, Surrey;
D'leteren Roland, rue du Mail, 50, B-1050 Bruxelles;
Dekker Maarten, Vijverweg 2, 2243 HS Wassenaar, Netherlands;
Ghiot Benoit, 21, avenue du Baron Fallon, B-5000 Namur;
Laurent Josi Jean-Marie, 42, avenue Yvan Lutens, B-1150 Bruxelles;
Lubner Bertram, 76, Tyrwhitt Avenue, Hilbe, ZA-2196 Johannesburg;
Lubner Gary, 18A, Frognal Gardens, GB-NW3 6XA Londres;
Lubner Ronald, Hook Lane, Shere, GB-GU5 92H Guildford, Surrey;
Meiler David Brian, 16, The Grove, Horsell, Woking, Surrey GU21 4AE;
Schmitz Alexandre, 15, rue des Erables, B-1040 Bruxelles;
Shakinovsky Manfred Louis, 1, Church Hill, Ravensdens, GB-MK44 2RL Bedford;
Stansfield Rodney, 6, Ashberry Drive, GB-WA4 4QS Warrington;
Van Marcke de Lummen Gilbert Charles Louis, 7, Roland Garden, GB-SW7 3PE Londres.

Commissaire aux Comptes

L'assemblée générale a décidé le renouvellement pour la durée d'un an du mandat de commissaire aux comptes de ERNST & YOUNG Luxembourg.

Pour extrait conforme

F. Mangel

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE00964. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036722.3/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

INTERCAS HOLDING S.A.H., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 40.544.
INTERNATIONAL COMMUNICATIONS SYSTEMS S.A., Société Anonyme.
JARNY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
SYNOPSIS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
ANNUM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Liquidations judiciaires

Par jugements rendus en date du 13 novembre 2003 le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation des sociétés suivantes:

- S.A.H. INTERCAS HOLDING avec siège social au 28, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse;

- S.A. INTERNATIONAL COMMUNICATIONS SYSTEMS, actuellement sans siège connu;
- S.à r.l. JARNY, actuellement sans siège connu;
- S.à r.l. SYNOPSIS INTERNATIONAL, actuellement sans siège connu;
- S.A. ANNUM INTERNATIONAL, actuellement sans siège connu.

Les mêmes jugements ont nommé juge-commissaire Madame Elisabeth Capesius, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Olivier Lenert, avocat, demeurant au 4, place de Paris, à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Me O. Lenert

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04865. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04867. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04883. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04885. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04888. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078554.3//35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2005.

STARCORD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1811 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 17.964.

TINESA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1811 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 16.442.

TECHITRUST S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1811 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 15.917.

Clôtures de liquidation

EXTRAIT

Par jugement du 8 juillet 2004, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de la liquidation de la société STARCORD INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-1811 Luxembourg, 11, rue Aldringen. Ce même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. Antunes Martins

Le liquidateur

EXTRAIT

Par jugement du 8 juillet 2004, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de la liquidation de la société TINESA INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-1811 Luxembourg, 11, rue Aldringen. Ce même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. Antunes Martins

Le liquidateur

42976

EXTRAIT

Par jugement du 8 juillet 2004, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de la liquidation de la société TECHNITRUST S.A., avec siège social à L-1811 Luxembourg, 11, rue Aldringen. Ce même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. Antunes Martins

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2005, réf. LSO-BI02360. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2005, réf. LSO-BI02362. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2005, réf. LSO-BI02364. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080945.2//40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

SOREM S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 15.741.

STIGUP HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R. C. Luxembourg B 25.958.

—
Clôtures de liquidation

EXTRAIT

Par jugement du 8 juillet 2004, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de la liquidation de la société SOREM S.A., avec siège social à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Ce même jugement a mis les frais à charge du Trésor

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. Antunes Martins

Le liquidateur

EXTRAIT

Par jugement du 8 juillet 2004, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de la liquidation de la société STIGUP HOLDING S.A., avec siège social à L-7230 Helmsange, 91, rue Prince Henri, de fait inconnue à cette adresse. Ce même jugement a mis les frais à charge du Trésor

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. Antunes Martins

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2005, réf. LSO-BI02324. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2005, réf. LSO-BI02358. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080940.2//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

LIKO LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,-.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 82.639.

—
EXTRAIT

Suite aux résolutions de l'associé unique du 30 septembre 2004 M. Christopher A. Willson, general counsel for MOBILE STORAGE GROUP INC., né le 15 février 1967 à Albany, New York (Etats-Unis), demeurant à 7590 North Glenoaks, boulevard Burbank, 91504 Californie (Etats-Unis) a été nommé comme gérant supplémentaire de catégorie B de la société pour une durée illimitée.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00620. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036684.3/556/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

42977

ALLIANCE ROYALE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R. C. Luxembourg B 41.319.

ALLIED WINE PRODUCERS & SHIPPERS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R. C. Luxembourg B 17.555.

ALPHA INVESTMENT S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R. C. Luxembourg B 26.038.

—
Clôtures de liquidations

EXTRAIT

Par jugement du 7 juillet 2005, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de la liquidation de la société ALLIANCE ROYALE S.A., dont le siège social à L-2016 Luxembourg, 13, rue Bertholet, a été dénoncé le 23 mars 1993 par la FIDUCIAIRE LEX BENOY.

Ce même jugement a mis les frais à charge du Trésor

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E. Ewert

Le liquidateur

EXTRAIT

Par jugement du 7 juillet 2005, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de la liquidation de la société ALLIED WINE PRODUCERS & SHIPPERS S.A., dont le siège social à L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames, a été dénoncé le 30 juillet 1993 .

Ce même jugement a mis les frais à charge du Trésor

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E. Ewert

Le liquidateur

EXTRAIT

Par jugement du 7 juillet 2005, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de la liquidation de la société ALPHA INVESTMENT S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse. Ce même jugement a mis les frais à charge du Trésor

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E. Ewert

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2005, réf. LSO-BI02505. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2005, réf. LSO-BI02506. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2005, réf. LSO-BI02508. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081166.2//39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

CARGLASS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: EUR 448.346.350,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 24.733.

Suite à un apport en nature à la société à responsabilité limitée BELLUX 2004, S.à r.l. ayant son siège au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, réalisé en date du 3 novembre 2004 par une assemblée générale extraordinaire de BELLUX 2004, S.à r.l., publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 321 du 12 avril 2005, le capital de CARGLASS LUXEMBOURG, S.à r.l. est détenu comme suit:

| | | |
|--|------------|----------------|
| - CARGLASS N.V., Trichterheideweg 11, B-3500 Hasselt, Belgium | 1 | part sociale |
| - BELLUX 2004, S.à r.l., 9B, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg | 17.933.853 | parts sociales |
| Total | 17.933.854 | parts sociales |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour la société

F. Mangen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE00962. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036718.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

NIKKO GLOBAL UMBRELLA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 112, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 53.436.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 12 avril 2005 au siège social que:

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'Administrateurs de:

- * M. Stuart Kinnersley,
- * M. Norimichi Mishima,
- * M. John Pierre Hettinger,
- * M. Jacques Elvinger,

pour une période expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 31 décembre 2005 ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de PricewaterhouseCoopers comme Réviseur pour une période se terminant à la date de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2005 ou jusqu'à ce que son successeur soit élu.

Le 12 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Président de l'Assemblée Générale

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00272. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036667.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

AMMIN COAL HOLDINGS, Société Anonyme.

Registered office: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 77.872.

In the year two thousand and five, on the twenty-second of April.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company established in the Grand Duchy of Luxembourg under the denomination of AMMIN COAL HOLDINGS, R. C. Luxembourg B 77.872, and having its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated September 25, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 773 of October 21, 2000.

The Articles of Incorporation have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary, dated December 20, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 608 of August 7, 2001.

The meeting begins at nine a.m. Mrs Lynsey Blair, private employee, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Raymond Thill, maître en droit, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Marc Prospert, maître en droit, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the bureau that the twenty-five thousand (25,000) repurchaseable shares of a par value of two US dollars (USD 2.-) each representing the total capital of fifty thousand US dollars (USD 50,000.-) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, all the shareholders having agreed to meet without prior notice.

The attendance list, signed by the proxyholder of the shareholders all represented and the members of the bureau, shall remain attached to the present deed, together with the proxies, and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Change the date of the annual General Meeting from the second Wednesday in the month of May each year at 11.00 a.m. to the last Tuesday in the month of June at 9.30 a.m.

2. Subsequent amendment of Article 9.1, paragraph 1 of the Articles of Incorporation.

3. Amendment of Article 14.2 of the Articles of Incorporation of the Company so that the quorum for a meeting of the Directors is 2 and so that a Director can attend a meeting by telephone or by video conference or other similar means of communication.

4. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passes, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The General Meeting resolves to change the date of the annual General Meeting from the second Wednesday in the month of May each year at 11.00 a.m. to the last Tuesday in the month of June at 9.30 a.m.

As a consequence, Article 9.1, paragraph 1 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth have the following wording:

«**Art. 9.1., paragraph 1.** The annual General Meeting shall be held, at the registered office of the Company, on the last Tuesday in the month of June at 9.30 a.m. or at any other place indicated in the convening notice of the meeting.»

Second resolution

The General Meeting resolves to amend Article 14.2 of the Articles of Incorporation which shall henceforth have the following wording:

«**Art. 14.2.** The Directors may meet together for the despatch of business, adjourn, and otherwise regulate their meetings as they think fit, provided at all times there is a quorum of at least two Directors present in person or by proxy and that a majority of the Directors so present or represented is comprised of Directors who are not present in the United Kingdom.

A Director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.»

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at nine fifteen a.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-deux avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination de AMMIN COAL HOLDINGS, R. C. Luxembourg B 77.872, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 25 septembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 773 du 21 octobre 2000.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 20 décembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 608 du 7 août 2001.

La séance est ouverte à neuf heures sous la présidence de Madame Lynsey Blair, employée privée, avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les vingt-cinq mille (25.000) actions rachetables d'une valeur nominale de deux dollars US (USD 2,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de cinquante mille dollars US (USD 50.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures de la mandataire des actionnaires tous représentés et des membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du deuxième mercredi du mois de mai chaque année à 11.00 heures au dernier mardi du mois de juin à 9.30 heures.

2. Modification subséquente de l'article 9.1, alinéa 1^{er} des statuts.

3. Modification de l'article 14.2 des statuts de sorte que le quorum pour une réunion des administrateurs est de 2 et qu'un administrateur peut participer à une réunion par téléphone ou par vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire.

4. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde les points précités de l'ordre du jour et prend, après délibération, les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du deuxième mercredi du mois de mai chaque année à 11.00 heures au dernier mardi du mois de juin à 9.30 heures.

En conséquence, l'article 9.1, alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 9.1., alinéa 1^{er}.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier mardi du mois de juin à 9.30 heures au siège social de la Société ou à tout autre endroit indiqué dans la convocation.»

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 14.2 des statuts lequel aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 14.2.** Les Administrateurs peuvent se réunir pour expédier les affaires, ajourner leurs réunions et autrement les réglementer comme ils l'entendent, à condition qu'il y ait toujours un minimum d'au moins deux Administrateurs présents en personne ou par mandataire et que la majorité des Administrateurs ainsi présents ou représentés soit composée d'Administrateurs qui ne sont pas présents dans le Royaume-Uni.

Tout Administrateur peut participer une réunion du Conseil par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à neuf heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: L. Blair, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2005, vol. 148S, fol. 3, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2005.

A. Schwachtgen.

(036896.2/230/128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

AMMIN COAL HOLDINGS, Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 77.872.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 567 du 22 avril 2005 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(036897.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

TOTAL ALPHA INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 112, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 39.615.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 29 avril 2005 au siège social que:

- L'Assemblée renouvelle le mandat d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration de:

* M. Hajime Mizuno,

pour une période expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 28 février 2006 ou jusqu'à ce que son successeur soit élu.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'Administrateurs de:

* M. John Pierre Hettinger,

* M. Jacques Elvinger,

pour une période expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 28 février 2006 ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de PricewaterhouseCoopers comme Commissaire aux Comptes pour une période expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 28 février 2006 ou jusqu'à ce que son successeur soit élu.

Le 29 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00271. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036668.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

ALNEW LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 84.320.

—
EXTRAIT

Il ressort des résolutions de l'associé unique du 19 avril 2005 que le siège social de la société a été transféré du 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, avec effet immédiat.

Münsbach, le 24 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00624. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036688.3/556/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

ANGLO MERCURY, Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 70.044.

—
In the year two thousand and five, on the twenty-second of April.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company established in the Grand Duchy of Luxembourg under the denomination of ANGLO MERCURY, R. C. Luxembourg B 70.044, and having its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated May 21, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 604 of August 10, 1999.

The meeting begins at nine forty-five a.m., Mrs Lynsey Blair, private employee, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Raymond Thill, maître en droit, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Marc Prospert, maître en droit, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the bureau that the twenty-five million (25,000,000) shares of a par value of two US dollars (USD 2.-) each representing the total capital of fifty million US dollars (USD 50,000,000.-) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, all the shareholders having agreed to meet without prior notice.

The attendance list, signed by the proxyholder of the shareholders all represented and the members of the bureau, shall remain attached to the present deed, together with the proxies, and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Change the date of the annual General Meeting from the second Wednesday in the month of May each year at 9.00 a.m. to the last Tuesday in the month of June at 3.00 p.m.

2. Subsequent amendment of Article 23.1 of the Articles of Incorporation.

3. Amendment of Article 16.4 of the Articles of Incorporation of the Company so that the quorum for a meeting of the Directors is 2.

4. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passes, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The General Meeting resolves to change the date of the annual General Meeting from the second Wednesday in the month of May each year at 9.00 a.m. to the last Tuesday in the month of June at 3.00 p.m.

As a consequence, Article 23.1 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth have the following wording:

«**Art. 23.1.** A General Meeting shall be held at the Registered Office on the last Tuesday in the month of June at 3.00 p.m. or at any other place indicated in the convening notice of the meeting. If this day is not a Business Day, the meeting will take place on the first Business Day thereafter at the same time.»

Second resolution

The General Meeting resolves to amend Article 16.4 of the Articles of Incorporation which shall henceforth have the following wording:

«**Art. 16.4.** The Directors may meet together for the despatch of business, adjourn, and otherwise regulate their meetings as they think fit, provided at all times there is a quorum of at least two Directors present in person or by proxy

and that a majority of the Directors so present or represented is comprised of Directors who are not present in the United Kingdom.»

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at ten a.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-deux avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination de ANGLO MERCURY, R. C. Luxembourg B 70.044, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 21 mai 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 604 du 10 août 1999.

La séance est ouverte à neuf heures quarante-cinq sous la présidence de Madame Lynsey Blair, employée privée, avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les vingt-cinq millions (25.000.000) d'actions d'une valeur nominale de deux dollars US (USD 2,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de cinquante millions de dollars US (USD 50.000.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures de la mandataire des actionnaires tous représentés et des membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du deuxième mercredi du mois de mai chaque année à 9.00 heures au dernier mardi du mois de juin à 15.00 heures.
2. Modification subséquente de l'article 23.1 des statuts.
3. Modification de l'article 16.4 des statuts de sorte que le quorum pour une réunion des administrateurs est de 2.
4. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde les points précités de l'ordre du jour et prend, après délibération, les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du deuxième mercredi du mois de mai chaque année à 9.00 heures au dernier mardi du mois de juin à 15.00 heures.

En conséquence, l'article 23.1 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 23.1.** Une Assemblée Générale sera tenue au siège social le dernier mardi du mois de juin à 15.00 heures ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation à l'Assemblée. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée aura lieu le premier jour ouvrable suivant à la même heure.»

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 16.4 des statuts lequel aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 16.4.** Les Administrateurs peuvent se réunir pour expédier les affaires, ajourner leurs réunions et autrement les régler comme ils l'entendent, à condition qu'il y ait toujours un minimum d'au moins deux Administrateurs présents en personne ou par mandataire et que la majorité des Administrateurs ainsi présents ou représentés soit composée d'Administrateurs qui ne sont pas présents dans le Royaume-Uni.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: L. Blair, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2005, vol. 148S, fol. 3, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2005.

A. Schwachtgen.

(036892.2/230/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

ANGLO MERCURY, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 70.044.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 570 du 22 avril 2005 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(036893.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

BELRON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 71.640.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2005

Conseil d'administration

L'assemblée générale ordinaire décide de renouveler le mandat de tous les administrateurs pour une nouvelle durée de 6 ans. Suite à cette décision, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'assemblée générale de 2011 est composé comme suit:

Bizet Jean-Pierre, 14, rue des Saints Pères, F-75007 Paris;
 Cathcart William A., Robin Rag, Horseshoe Lane, The Common, GB-GU6 8SH Cranleig, Surrey;
 D'Ieteren Roland, rue du Mail, 50, B-1050 Bruxelles;
 Dekker Maarten, Vijverweg 2, 2243 HS Wassenaar, Netherlands;
 Ghiot Benoit, 21, avenue Baron Fallon, B-5000 Namur;
 Laurent Josi Jean-Marie, 42, avenue Yvan Lutens, B-1150 Bruxelles;
 Lubner Bertram, 76, Tyrwhitt Avenue, Hilbe, ZA-2196 Johannesburg;
 Lubner Bertram, 76, Tyrwhitt Avenue, Hilbe, ZA-2196 Johannesburg;
 Lubner Ronald, Hook Lane, Shere, GB-GU5 92H Guildford, Surrey;
 Meller David Brian, 16, The Grove, Horsell, Woking, Surrey GU21 4AE;
 Schmitz Alexandre, 15, rue des Erables, B-1040 Bruxelles;
 Stansfield Rodney, 6, Ashberry Drive, GB-WA4 4QS Warrington;
 Van Marcke de Lummen Gilbert Charles Louis, 7, Roland Garden, GB-SW7 3PE Londres.

Commissaire aux Comptes

L'assemblée générale a décidé le renouvellement pour la durée d'un an du mandat de commissaire aux comptes de ERNST & YOUNG Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangel

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE00965. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036724.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

LOKOLE, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-8281 Kehlen, 9, Juddegaas.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue en date du 2 août 2004

Le conseil d'administration a décidé de transférer le siège social du 124, rue des Romains, L-8041 Strassen au 9, Juddegaas, L-8281 Kehlen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

K.-K. Bokomba

Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00260. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036846.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

ERINEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 107.612.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le premier avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue empêché Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, lequel dernier nommé restera dépositaire du présent acte.

Ont comparu:

1. La société CLARENCE INVESTMENTS LLC., ayant son siège social à 1605 Pebrican Avenue, Cheyenne, WY-82001 (U.S.A.), dûment représentée par Monsieur Christian Bühlmann, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter;

2. Monsieur Alexandre Taskiran, employé privé, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

Les comparants sont ici représentés par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à L-6410 Echternach, 11, Impasse Alferweiher,

en vertu de deux procurations sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de ERINEN S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou toutes autres manières.

La société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois mille cent (3.100) actions, chacune d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR).

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé de la société est fixé à un million d'euros (1.000.000,- EUR) représenté par cent mille (100.000) actions, chacune d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR).

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans, à partir de la publication de l'acte de constitution au Mémorial, Recueil C, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est autorisé à limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels.

Le conseil peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation de capital souscrit, il fera adapter les statuts à la modification intervenue en même temps.

Les actions de la société peuvent être créées, aux choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois de juin à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

| | |
|---|--------------|
| 1. La société CLARENCE INVESTMENTS LLC., prédésignée, trois mille quatre-vingt-dix-neuf actions | 3.099 |
| 2. Monsieur Alexandre Taskiran, préqualifié, une action | 1 |
| Total: trois mille cent actions | 3.100 |

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%) par des versements en numéraire, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration - Evaluation - Frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article vingt-six de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à la somme de mille quatre cent cinquante euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Christian Bühlmann, expert-comptable, né à Etterbeek (Belgique), le 1^{er} mai 1971, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter;
 - b) Monsieur Alexandre Taskiran, employé privé, né à Karaman (Turquie), le 24 avril 1968, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter;

c) Maître Christophe Antinori, avocat à la Cour, né à Woippy (France), le 8 septembre 1971, demeurant professionnellement à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

3. A été appelée aux fonctions de commissaire:

La société anonyme TRUSTCONSULT LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, R.C.S. Luxembourg section B numéro 86.995.

4. Le siège de la société est établi à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

5. La durée du mandat des administrateurs et du commissaire été a fixée à six ans.

6. Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en français suivis d'une traduction anglaise, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Suit la version anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and five, on the first of April.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing at Luxembourg, acting on behalf of Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster, actually prevented, who will keep the original of the present deed.

There appeared:

1. The company CLARENCE INVESTMENTS LLC, having its registered office in 1605 Pebrican Avenue, Cheyenne, WY-82001 (U.S.A.), duly represented by Mr. Christian Bühlmann, companies director, residing professionally at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter;

2. Mr. Alexandre Taskiran, private employee, residing professionally at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

The appearing parties are here represented by Mr. Alain Thill, private employee, residing at L-6410 Echternach, 11, Impasse Alferweiher,

by virtue of two proxies given under private seal.

The said proxies, signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

Such appearing parties have requested the officiating notary to enact the following articles of association of a company which they declare to have established as follows:

Art. 1. Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg company (société anonyme) is hereby formed under the title of ERINEN S.A.

Art. 2. The Company is established for an unlimited period.

Art. 3. The Registered Office of the Company is in Luxembourg. It may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand-Duchy of Luxembourg and even abroad, should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, and until such time as the situation becomes normalised.

Art. 4. The purpose of the company is the holding of participations, in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The company shall not directly carry out any industrial activity or maintain a commercial establishment open to the public. The company may, however, participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprise in Luxembourg or abroad and may render such enterprises every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise. The company may borrow in any form and may issue bonds and debentures.

In general, it may take any measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes without subjecting itself to the law of 31st of July 1929 governing holding companies.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at thirty-one thousand euro (31,000.- EUR) represented by three thousand one hundred (3,100) shares of a par value of ten euro (10.- EUR) each.

The shares are in nominative or bearer form, at the option of the shareholder.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of association.

The company may to the extent and under the restrictions foreseen by law redeem its own shares.

The authorized capital is fixed at one million euro (1,000,000.- EUR) to be divided into one hundred thousand (100,000) shares with a par value of ten euro (10.- EUR) each.

The Board of Directors is authorized, during a period of five years after the date of the publication of the articles of association in the Mémorial C, to increase in one or several times the subscribed capital within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, as the Board of Directors may determine. The Board of Directors is authorized to suppress or to limit the preferential subscription right of the shareholders.

The Board of Directors may delegate to any duly authorized director or officer of the company or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase, the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors within the limits of the authorized capital, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder.

The corporation's shares may be created, at the owner's option in certificates representing single shares or two or more shares.

Should the corporate share capital be increased, the rights attached to the new shares will be the same as those enjoyed by the old shares.

Art. 6. The company is administered by a Board comprising at least three members, which elect a president among themselves.

Art. 7. The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all action of disposal and administration which are in line with the object of the company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence. In particular it can arbitrate, compromise, grant waivers and grant repelvins with or without payment.

The Board of Directors is authorized to proceed to the payment of a provision of dividend within the bounds laid down by the law.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

The first delegate of the Board of Directors may be nominated by the general assembly of the shareholders following the incorporation.

All acts binding the company must be signed by two directors or by an officer duly authorized by the Board of Directors.

Art. 8. Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

Art. 9. The Company's operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed six years.

Art. 10. The Company's business year begins on January 1 and closes on December 31.

Art. 11. The annual General Meeting is held on the first Monday in June at 11.00 a.m. at the Company's Registered Office, or at an other place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday the General Meeting will be held on the next following business day.

Art. 12. To be admitted to the General Meeting, the owner of shares must deposit them five full days before the date fixed for the meeting, any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not to be a shareholder himself.

Art. 13. The General Meeting has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

The General Meeting may decide that profits and distributable reserves are assigned to the redemption of the stock, without reduction of the registered capital.

Art. 14. For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10, 1915 and of the modifying Acts.

Special dispositions

- 1) The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31st of December 2005.
- 2) The first General Meeting will be held in the year 2006.

Subscription

The capital has been subscribed as follows:

| | |
|--|-------|
| 1. The company CLARENCE INVESTMENTS LLC., prenamed, three thousand and ninety-nine shares. . . . | 3,099 |
| 2. Mr. Alexandre Taskiran, prenamed, one share. | 1 |
| Total: three thousand one hundred shares. | 3,100 |

All these shares have been paid up to the extent of twenty-five per cent (25%) by payment in cash, so that the sum of seven thousand seven hundred and fifty euro (7,750.- EUR) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

Statement - Valuation - Costs

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law of August 10, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at one thousand four hundred and fifty euro.

Extraordinary General Meeting

The above named parties, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, have proceeded with an Extraordinary General Meeting and after having stated that it was regularly constituted they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of directors is fixed at three and that of the auditors at one.
2. The following have been appointed as directors:
 - a) Mr. Christian Bühlmann, chartered accountant, born at Etterbeek (Belgium), on the 1st of May 1971, residing professionally at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter;
 - b) Mr. Alexandre Taskiran, private employee, born at Karaman (Turkey), on the 24th of April 1968, residing professionally at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter;
 - c) Maître Christophe Antinori, lawyer at the Court, born at Woippy (France), on the 8th of September 1971, residing professionally at L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
3. The following has been appointed as statutory auditor:
The company TRUSTCONSULT LUXEMBOURG S.A., having its registered office at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, R.C.S. Luxembourg section B number 86.995.
4. The Company's registered office shall be at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
5. The term of office of the directors and the statutory auditor shall be for six years.
6. The Board of Directors is authorized to delegate the daily management of the company to one or more of its members.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in French, followed by an English version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English text, the French version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read in the language of the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Signé: A. Thill, G. Lecuit.

Enregistré à Grevenmacher, le 12 avril 2005, vol. 531, fol. 36, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 avril 2005.

J. Seckler.

(036508.3/231/277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

KYRIELLE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 99.843.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement au siège social en date du 26 avril 2005:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE00932. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036756.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

LUXSCAN FINANCES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zare Ouest Ehlerange.

R. C. Luxembourg B 66.212.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2005, réf. LSO-BE01394, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Signature.

(036980.3/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

42989

LUXOBERGE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1413 Luxembourg, 9, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 39.507.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BE01504, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2005. Signature.
(037301.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

LUXOBERGE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1413 Luxembourg, 9, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 39.507.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2005, réf. LSO-BE01505, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2005. Signature.
(037300.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

WORLD FUEL SERVICES FINANCE COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.000.000,-.
Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 95.561.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration tenue en date du 31 mars 2005, que le siège social de la société est transféré du 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE00931. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036759.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

KA INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.114.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 25 mars 2005

1. Le mandat d'Administrateur-Délégué de:

- Monsieur Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,

et les mandats d'Administrateur de:

- Monsieur Paul Depuydt, directeur financier, demeurant au 6 Kolveniersstraat, B-2000 Amtwerpen,

- Madame Margriet Jacobs, Manager de fonds de pension, 194 Bijlokstraat, B-3020 Herent,

sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

2. Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Certifié sincère et conforme

KA INVESTMENTS HOLDING S.A.

SERVICES GENERALUX DE GESTION S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05787. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(036883.3/795/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

42990

I.S. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Capital social: EUR 61.973,38.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 53.587.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires en date du 15 mars 2005 que la démission de la société ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant qu'auditeur est acceptée;

La société GALINA INCORPORATED, The Lake Building, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, a été nommée nouvel auditeur. Il terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin lors de l'assemblée générale de l'année 2007.

Luxembourg, le 15 mars 2005.

R. P. Pels.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE00955. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036761.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

CARPOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 40.240.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00632, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(037319.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

CARPOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 40.240.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00626, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(037323.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

CARPOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 40.240.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00623, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(037325.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

CARPOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 40.240.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00621, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(037327.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

42991

CARPOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 40.240.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(037332.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

INTERNATIONAL LACQUERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Schéleck.
R. C. Luxembourg B 21.522.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, réf. LSO-BE00756, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2005.

Signature.

(037278.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

ESSETRE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 63.149.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2005, réf. LSO-BE01368, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

(037101.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

VENUSFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 45.406.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2005, réf. LSO-BE01361, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

(037098.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

IMBALI RESOURCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 83.703.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire en date du 19 avril 2005

L'Assemblée accepte la nomination au poste d'administrateur de la société pour une période de six ans avec effet immédiat de:

- Sandra Horemans, administrateur de sociétés, résidant c/o Onyx 25, Voie des Traz CH-1211 Geneva 5.

Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE01023. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036866.3/587/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

ART PROJECT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,-.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 72.555.

Resolutions of the Sole Manager Adopted on September 1st, 2004

Le soussigné gérant unique de la société ART PROJECT, S.à r.l., une société constituée et régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, accepte par la présente l'adoption de la résolution suivante:

Enregistrement du transfert de parts sociales suivant:

124 parts sociales de MMA INTERNATIONAL S.A. à CHRISPINE VENTURE NV.

Après le transfert, CHRISPINE VENTURE NV sera l'unique actionnaire de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, September 1st, 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Manager

H. Van de Sanden

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02582. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036769.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

DMC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 107.314.

Extrait de la résolution prise par le gérant unique en date du 26 avril 2005

Le gérant unique décide de conférer un pouvoir de signature individuel aux personnes suivantes:

Signatures autorisées:

* Pierre Mestdagh

* Noëlle Piccione

* Celine Bonvalet

* François Lanners

Certifié sincère et conforme

DMC, S.à r.l.

S. Boulhais

Gérant unique

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00199. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036889.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

FINDI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 107.315.

Extrait de la résolution prise par le gérant unique en date du 26 avril 2005

Le gérant unique décide de conférer un pouvoir de signature individuel aux personnes suivantes:

Signatures autorisées:

* Isabelle Schul,

* Nicole Thirion,

* Philippe Stanko,

* François Mesenburg.

Certifié sincère et conforme

FINDI, S.à r.l.

C. Bitterlich

Gérant unique

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00201. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036890.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

PRAIRIE ROUGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287/289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.791.

Il résulte de L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 avril 2005 que les actionnaires ont décidé:

* De remplacer FIDEI REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes par CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l. avec effet immédiat jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de 2009.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE01133. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036857.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

WELFARE INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 59.277.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2005, réf. LSO-BE01395, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Signature.

(036982.3/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

WELFARE INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 59.277.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2005, réf. LSO-BE01396, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Signature.

(036986.3/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

NOEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 86.251.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2005, réf. LSO-BE01365, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NOEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signature

Président

(037097.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

IONA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.041.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2005, réf. LSO-BE01956, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signature

(037095.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

MOXFLEISCH FINANZ BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 65.418.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2005, réf. LSO-BE01398, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Signature.

(036988.3/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

SYNERGIE PATRIMOINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 82.427.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00693, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(037317.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 34.726.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2005, réf. LSO-BE01616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(037315.3/250/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

COME PRIMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 32, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 57.063.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2005, réf. LSO-BE01497, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2005.

Signature.

(037305.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

GOETHE STUFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 32, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 51.349.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2005, réf. LSO-BE01500, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2005.

Signature.

(037303.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

MADAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-
Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 107.316.

Extrait de la résolution prise par le gérant unique en date du 26 avril 2005

Le gérant unique décide de conférer un pouvoir de signature individuel aux personnes suivantes:

Signatures autorisées:

* Françoise Dumont,

* Christian François,

* Carole Caspari,
* Laurence Rumor.

Certifié sincère et conforme
MADAS, S.à r.l.
A. Renard
Gérant unique

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00204. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036891.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

LA MIRABELLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 9, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 38.745.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2005, réf. LSO-BE01501, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2005.

Signature.

(037302.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

INVESTMENTS GLOBAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 42.042.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06560, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(037324.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

QUIFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 41.267.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(037326.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

ARS-IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 75.020.

EXTRAIT

Avec effet au 13 avril 2005, Natalia Duffekova a été nommée administrateur et administrateur-délégué de la société ARS-IMMO S.A.

Luxembourg, le 13 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-BD03636. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036817.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

ARNETOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 35.499.

L'an deux mille cinq, le douze avril.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ARNETOISE S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B numéro 35.499, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg en date du 25 octobre 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 141 du 21 mars 1991 et dont les statuts ont été modifiés par acte sous seing privé du 27 septembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1128 du 25 juillet 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Claudine Cambron, employée privée, demeurant à Etalle (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Nicole Henoumont, employée privée, demeurant à Martelange (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Dissolution anticipée et mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur Monsieur Jean-Pierre Stadsbader, né à Harelbeke (Belgique) le 23 juin 1951, demeurant à B-8530 Harelbeke, 4, Kleine Waregemsestraat.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève approximativement à sept cents euros (EUR 700,00).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, qualité et demeure, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Cambron, N. Henoumont, M. Lecuit.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 15 avril 2005, vol. 406, fol. 30, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): T. Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 26 avril 2005.

M. Lecuit.

(036481.3/243/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

ARAMARK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 2, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 105.472.

L'an deux mille cinq, le seize mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ARAMARK, S.à r.l., ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, R. C. Luxembourg section B numéro 105.472, constituée suivant acte reçu le 21 décembre 2004, en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et rassemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les cinq cents (500) parts d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la société du 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg au 2, route d'Arlon à L-8399 Windhof.

2. Coordination des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg au 2, route d'Arlon à L-8399 Windhof.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la première résolution, l'assemblée décide de modifier comme suit l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le siège social est établi à Windhof, commune de Koerich.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés prise conformément aux règles applicables aux assemblées générales extraordinaires ou à l'étranger par un vote unanime des associés.

Il pourra être transféré à une autre adresse dans la même commune par simple décision du (des) gérant(s), prise conformément aux règles applicables aux décisions de gestion journalière en application des présents statuts.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Le siège social de la société ayant été transféré, le président signale que cette décision entraînera la résiliation de la convention de domiciliation.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2005, vol. 24CS, fol. 3, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2005.

J. Elvinger.

(036542.3/211/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

ARAMARK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 2, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 105.472.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(036543.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

CommsCo FINANCE S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 84.265.

In the year two thousand and five, on the thirtieth day of the month of March.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of CommsCo FINANCE S.A. LUXEMBOURG (the «Corporation») having its registered office at 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 16th October 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial»), on 28th February, 2002, n° 330.

The meeting was presided by M^e Antoine Schaus, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and scrutineer M^e Philippe Prussen, maître en droit, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the undersigned notary to record:

I. That the agenda of the meeting is as follows:

* Amendment of the accounting year of the Corporation in order that the accounting year of the Corporation starts on first day of the month of July of each year and terminates on the last day of the month of June of the following year and consequently amendment of article 15 of the articles of incorporation of the Corporation to be read as follows:

«The accounting year of the Corporation shall begin on the first day of the month of July of each year and shall terminate on the last day of the month of June of the following year.»

II. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxies of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

III. The entire corporate capital is represented at the present meeting.

IV. It appears from the above that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda set out above.

After deliberation, the meeting unanimously resolved as follows:

Sole resolution

The meeting unanimously resolved to amend the accounting year of the Corporation in order that the accounting year of the Corporation starts on the first day of the month of July of each year and terminates on the last day of the month of June of the following year and consequently resolved to amend article 15 of the articles of incorporation of the Corporation to be read as follows:

«The accounting year of the Corporation shall begin on the first day of the month of July of each year and shall terminate on the last day of the month of June of the following year.»

The meeting further resolved that the current accounting year which started on 1st April 2004 should run until 30th June 2005.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at one thousand euro (1,000.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English states that, at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of divergences between the English and the French version, the English version shall be prevailing.

Done in Luxembourg on the day aforementioned.

And after reading of these minutes, the members of the bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le trentième jour du mois de mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de CommsCo FINANCE S.A. LUXEMBOURG (la «Société») ayant son siège social au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 octobre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial C»), numéro 330 en date du 28 février 2002.

L'Assemblée a élu comme président M^e Antoine Schaus, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président a désigné comme secrétaire et comme scrutateur M^e Philippe Prussen, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le Bureau de l'Assemblée ayant ainsi été constitué, Monsieur le Président a déclaré et prié le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

* Modification de l'exercice social de la Société de sorte que l'exercice social de la Société commence le premier jour du mois de juillet de chaque année et se termine le dernier jour du mois de juin de l'année suivante et en conséquence modification de l'article 15 des statuts de la Société devant être lu comme suit:

«L'exercice social de la Société commencera le premier jour du mois de juillet de chaque année et se terminera le dernier jour du mois de juin de l'année suivante.»

II. Les actionnaires présents ou représentés, les représentants des actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; ladite liste de présence, signée par les représentants

des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III. L'entière du capital social est représentée à la présente assemblée.

IV. Il résulte de ce qui précède que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour tel que détaillé ci-dessus.

Après délibération, l'assemblée a décidé à l'unanimité comme suit:

Unique résolution

L'assemblée a décidé à l'unanimité de modifier l'exercice social de la Société de sorte que l'exercice social de la Société commence le premier jour du mois de juillet de chaque année et se termine le dernier jour du mois de juin de l'année suivante et a en conséquence décidé de modifier l'article 15 des statuts de la Société devant être lu comme suit:

«L'exercice social de la Société commencera le premier jour du mois de juillet de chaque année et se terminera le dernier jour du mois de juin de l'année suivante».

L'assemblée a encore décidé que l'exercice social actuel en cours, ayant commencé le 1^{er} avril 2004 continuera jusqu'au 30 juin 2005.

Dépenses

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges, quelque soit leur forme, seront payés par la Société et sont estimés à mille euros (1.000,- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire de leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du Bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Schaus, P. Prussen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 4 avril 2005, vol. 431, fol. 15, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 avril 2005.

H. Hellinckx.

(035956.3/242/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

LUCCHINI INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 71.391.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2005, réf. LSO-BE01363, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUCCHINI INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

(037092.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

CAMCA LUX FINANCE MANAGEMENT COMPANY, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 58.595.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 avril 2005

En date du 5 avril 2005, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reconduire le mandat de Monsieur Martial de Calbiac, de Monsieur Maurice Hadida et de Monsieur Yves Le Clezio, en qualité d'Administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale en 2006.

- de reconduire le mandat de DELOITTE S.A. en qualité de Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale en 2006.

Luxembourg, le 5 avril 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2005, réf. LSO-BD01779. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036564.3/1024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

43000

ADVICE GROUP 2000 S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 73.932.

Il résulte d'un courrier adressé aux administrateurs et aux actionnaires de la société daté du 15 avril 2005 que le siège social de la société jusqu'alors domicilié par FIDUCIAIRE EUROLUX S.A. au 196, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg a été dénoncé avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00005. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036374.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

OVERSEAS MEDIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 53.338.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt et un mars à 11.00 heures.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme OVERSEAS MEDIA INVESTMENTS S.A. en liquidation, ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, R. C. Luxembourg section B numéro 86.482, issue de l'ancienne société anonyme OVERSEAS MEDIA INVESTMENTS S.A., ayant eu son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, R. C. Luxembourg section B numéro 53.338, suivant acte de scission reçu par le notaire instrumentant en date du 31 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 920 du 17 juin 2002, dissoute et mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 février 2003, publié au Mémorial C numéro 307 du 21 mars 2003,

ayant un capital social de soixante mille Livres Sterling (60.000,- GBP), divisé en huit cents (800) actions de soixante-quinze Livres Sterling (75,- GBP) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme scrutateur Monsieur Jean Hugues Doubet, maître en droit privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Rapport du commissaire-vérificateur.
2. Décision sur le paiement éventuel d'un dividende de liquidation.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Décharge à donner au liquidateur et au commissaire-vérificateur, concernant toute responsabilité ultérieure.
5. Décharge à donner aux membres du bureau de rassemblée prononçant la liquidation finale de la société.
6. Conservation des livres et documents de la société.
7. Clôture de la liquidation.
8. Divers.

B) Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des avis de convocation publiés:

- au Mémorial C numéro 194 du 4 mars 2005 et numéro 224 du 12 mars 2005;

- au «Lëtzebuenger Journal» en date des 8 mars 2005 et 15 mars 2005.

Les numéros justificatifs de ces publications sont déposés au bureau.

C) Que les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

D) Qu'il résulte de ladite liste de présence que quatre cent quarante (440) actions sur les huit cents (800) actions émises sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

E) Qu'il en résulte que la présente assemblée est régulièrement constituée, peut en conséquence délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour lui soumis.

Sur ce, l'assemblée a constaté qu'elle était régulièrement constituée et, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le président, a abordé l'ordre du jour et, après délibération, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, à savoir la FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN, S.à r.l., approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent procès-verbal pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de ne pas payer de dividende de liquidation mais que les actifs nets sont disponibles aux actionnaires pour distribution.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge aux administrateurs de la société, à savoir Monsieur François Winandy, Madame Mireille Gehlen et Monsieur René Schmitter et au commissaire aux comptes de la société, à savoir Monsieur Rodolphe Gerbes en ce qui concerne l'exécution de leurs mandats.

Quatrième résolution

L'assemblée donne décharge au liquidateur et au commissaire-vérificateur, concernant toute responsabilité ultérieure.

Cinquième résolution

L'assemblée donne décharge aux membres du bureau de l'assemblée prononçant la liquidation finale de la société.

Sixième résolution

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège de la société, de même qu'y resteront consignées les sommes et valeurs qui reviendraient éventuellement encore aux créanciers ou aux actionnaires, et dont la remise n'aurait pu leur avoir été faite.

Septième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition du présent procès-verbal pour procéder utilement aux publications exigées par l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et aux autres mesures que les circonstances exigeront.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de huit cents euros, sont à la charge de la société. Le capital social est évalué à 86.206,90 EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Winandy, M. Gehlen, J. H. Doubet, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 4 avril 2005, vol. 531, fol. 28, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 avril 2005.

J. Seckler.

(036615.3/231/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

PUMASTAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 97.086.

Conseil d'administration:

En date du 28 janvier 2005, le Conseil d'administration a décidé d'accepter la démission de PREBLI EU SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, de son mandat d'administrateur de la Société et de nommer PREBLI EU LLC, ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 (USA) en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 22 avril 2005.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05222. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036763.3/984/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

MALIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 30.041.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00021, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

Signature.

(036601.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

MALIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 30.041.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 22 octobre 2004

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- Monsieur Rubino Mensch, avocat, demeurant professionnellement au 2, via Pasquale Lucchini, CH-6900 Lugano, Président;

- Madame Emilia Tonelli, secrétaire, demeurant professionnellement au 2, via Pasquale Lucchini, CH-6900 Lugano, Suisse;

- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036598.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

MOTORWAY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 30.047.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, tenue sous seing privé en date du 15 février 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2005, Référence: LSO-BD00732,

que le Conseil d'Administration de la société anonyme MOTORWAY LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch,

a pris la résolution suivante:

Résolution unique

Le Conseil d'Administration prend acte de la décision de Monsieur J.L. Layon, de présenter sa démission en tant qu'administrateur à dater du 15 février 2005. Le conseil remercie chaleureusement Monsieur J.L. Layon pour la compétence et le dévouement dont il a fait bénéficier la société.

En application des lois luxembourgeoises sur les sociétés commerciales et en concordance avec les statuts, le conseil décide de nommer, en remplacement de Monsieur J.L. Layon, à dater du 15 février 2005, Monsieur D. Toulouse, demeurant à B-1180 Bruxelles, avenue Fond'Roy, 74, en qualité d'administrateur.

La prochaine assemblée générale des actionnaires de la société sera invitée à procéder à l'élection définitive de Monsieur D. Toulouse.

Luxembourg-Bonnevoie, le 27 avril 2005.

Pour extrait conforme

T. Metzler

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, réf. LSO-BE00855. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036752.3/222/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

INTERIEUR & DECORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4032 Esch-sur-Alzette, 15, rue Henry Bessemer.
R. C. Luxembourg B 22.978.

L'an deux mille cinq, le vingt avril.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Madame Jeanne Biren, décoratrice d'intérieur, demeurant à L 4032 Esch-sur-Alzette, 15, rue Henry Bessemer, agissant en sa qualité de gérante de la société unipersonnelle INTERIEUR & DECORATION, S.à r.l., avec siège à Luxembourg, (R.C. N° B 22.978), constituée suivant acte notarié du 22 avril 1985, publié au Mémorial C page 9.881/85.

Laquelle comparante a déclaré au notaire d'acter le transfert du siège social de L-1212 Luxembourg, 16, rue des Bains à L-4032 Esch-sur-Alzette, 15, rue Henry Bessemer, et la modification afférente de l'article 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 2. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des gérants.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de cinq cents euro (EUR 500,-).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête.

Et après lecture faite à la comparante, celle-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: J. Biren, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 avril 2005, vol. 906, fol. 74, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 2 mai 2005.

G. d'Huart.

(036450.3/207/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

**LENOVO (BELGIUM) SPRL - LUXEMBOURG BRANCH, Société à responsabilité limitée,
(anc. IBM PRODUCTS HOLDINGS - LUXEMBOURG BRANCH).**

Siège social: L-5880 Hesperange, 1, Ceinture Um Schlass.
R. C. Luxembourg B 107.152.

Extrait des décisions prises par le gérant de IBM PRODUCTS HOLDINGS le 21 avril 2005 et le 28 avril 2005 et par l'associé unique de IBM PRODUCTS HOLDINGS le 25 avril 2005

Il résulte d'une décision en date du 21 avril 2005 prise par le gérant de IBM PRODUCTS HOLDINGS, une société privée à responsabilité limitée de droit belge, ayant son siège social au 42, avenue du Bourget à B-1130 Bruxelles, Belgique, et immatriculée auprès du Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 0872.356.830 (la Société) que suite au changement de nom de la Société en LENOVO (BELGIUM) SPRL, la dénomination de la Succursale est modifiée en LENOVO (BELGIUM) SPRL - LUXEMBOURG BRANCH avec effet au 1^{er} mai 2005 à 5.59 heures.

Par ailleurs, il résulte d'une décision en date du 25 avril 2005 prise par l'associé unique de la Société, que suite à la démission de Monsieur Raes de ses fonctions de gérant de la Société, les personnes suivantes ont été nommées gérants de la Société avec effet au 1^{er} mai 2005 à 5.59 heures:

- Xuezheng Ma, née à Tianjin le 4 novembre 1952, domiciliée au 88, Tai Tam Reservoir Road, Hong Kong, Chine;
- Robert W. Cones, né dans l'Ohio le 10 décembre 1960, domicilié au 110, Barriedale Circle Cary, NC 27519, Etats-Unis d'Amérique;
- Frances K. O'Sullivan, née dans le Connecticut le 21 octobre 1958, domiciliée au 12308, Lockhart Lane, Raleigh, NC 27614-9407, Etats-Unis d'Amérique; et
- Wing Chung Anders Cheung, né à Hong Kong le 18 août 1963, domicilié à House 70, Casa Marina 1, Tai Po, Hong Kong, Chine.

Enfin, il résulte d'une décision en date du 28 avril 2005 prise par le gérant de la Société, que suite à la démission de ce dernier de ses fonctions de gérant de la Société et de responsable de la Succursale, Xuezheng Ma, susmentionnée, est nommée responsable de la Succursale avec effet au 1^{er} mai 2005 à 5.59 heures. Madame Xuezheng Ma représentera la Succursale à titre individuel, dans les limites de son mandat de gérante de la Société. Elle a à cet égard le pouvoir d'engager valablement la Succursale par sa seule signature.

Pour extrait et publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00783. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036614.3/253/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

43004

ANGELIOUS S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 73.656.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 2 mai 2005

1. Nomination aux postes d'administrateurs:

- Monsieur Arsène Kronshagen, avocat, demeurant à L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde,
- Madame Cindy Spieldenner, secrétaire, demeurant professionnellement à L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde,
- Madame Tina Cardoso, secrétaire, demeurant professionnellement à L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2010.

2. Nomination au poste de commissaire aux comptes de Monsieur Roland Weyand, expert-comptable, demeurant à F-57106 Thionville-Manom, 5, rue Louis Pellerin.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

A. Kronshagen

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, réf. LSO-BE00804. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036651.3/850/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

GDX AUTOMOTIVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 102.230.

Il résulte de la décision de l'Associé Unique en date du 18 novembre 2004 de la Société que l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Election des nouveaux Gérants pour une durée illimitée: MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

2. Le siège de la société est transféré du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GDX AUTOMOTIVE, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE01190. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036698.3/683/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

ABIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4742 Pétange, 160, rue des Jardins.
R. C. Luxembourg B 94.765.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 29 mars 2005

L'assemblée a décidé d'accepter la démission de Monsieur Joao Bernardino Simoes en tant que gérant technique.

L'assemblée a décidé de nommer Monsieur Josef Braun et Monsieur Rüdiger Jank en tant que nouveaux gérants techniques.

La société est engagée par la signature conjointe du gérant administratif et l'un des deux gérants techniques.

Gérant administratif: Monsieur Manuel Antonio Videira Figueiredo demeurant 14, rue de l'Eglise à L-4552 Nieder-korn;

Gérants techniques: Monsieur Josef Braun demeurant 17, Benzstrasse, D-71711 Steinheim et Monsieur Rüdiger Jank demeurant 6, Alsweilerstrasse, D-66636 Tholey.

Pétange, le 29 mars 2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, réf. LSO-BE00904. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036706.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

43005

TOTAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 5.486.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, tenue sous seing privé en date du 15 février 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2005, Référence: LSO-BD00733,

que le Conseil d'Administration de la société anonyme TOTAL LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch,
a pris la résolution suivante:

Résolution unique

Le Conseil d'Administration prend acte de la décision de Monsieur J.L. Layon, de présenter sa démission en tant qu'administrateur à dater du 15 février 2005. Le conseil remercie chaleureusement Monsieur J.L. Layon pour la compétence et le dévouement dont il a fait bénéficier la société.

En application des lois luxembourgeoises sur les sociétés commerciales et en concordance avec les statuts, le conseil décide de nommer, en remplacement de Monsieur J.L. Layon, à dater du 15 février 2005, Monsieur D. Toulouse, demeurant à B-1180 Bruxelles, avenue Fond'Roy, 74, en qualité d'administrateur.

La prochaine assemblée générale des actionnaires de la société sera invitée à procéder à l'élection définitive de Monsieur D. Toulouse.

Luxembourg-Bonnevoie, le 27 avril 2005.

Pour extrait conforme

T. Metzler

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, réf. LSO-BE00856. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036754.3/222/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

ELECTRO MOTOR TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R. C. Luxembourg B 87.047.

—
Convention de Domiciliation

La Convention de Domiciliation, conclue en date du 5 avril 2002, entre la Société Anonyme ELECTRO MOTOR TECHNOLOGY S.A. (en liquidation), avec Siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la société EUROPEENNE DE BANQUE S.A., Société Anonyme ayant Siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 13.859, courant, pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncée par chacune des parties avec un préavis de trois mois, a été résiliée avec effet au 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, réf. LSO-BE00884. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036808.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

ELF OIL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 7.046.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, tenue sous seing privé en date du 15 février 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2005, Référence: LSO-BD00735,

que le Conseil d'Administration de la société anonyme ELF OIL LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch,
a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de la décision de Monsieur J.L. Layon, de présenter sa démission en tant qu'administrateur à dater du 15 février 2005. Le conseil remercie chaleureusement Monsieur J.L. Layon pour la compétence et le dévouement dont il a fait bénéficier la société.

En application des lois luxembourgeoises sur les sociétés commerciales et en concordance avec les statuts, le conseil décide de nommer, en remplacement de Monsieur J.L. Layon, à dater du 15 février 2005, Monsieur D. Toulouse, demeurant à B-1180 Bruxelles, avenue Fond'Roy, 74, en qualité d'administrateur.

La prochaine assemblée générale des actionnaires de la société sera invitée à procéder à l'élection définitive de Monsieur D. Toulouse.

Luxembourg-Bonnevoie, le 27 avril 2005.

Pour extrait conforme

T. Metzler

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, réf. LSO-BE00854. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036757.3/222/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

CENTRAL EUROPE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 98.538.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de conseil d'administration tenu le 25 mars 2005 que:

- la société a transféré son siège social du 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg;

- M. Bruno Beernaerts, né à Ixelles (Belgique), le 4 novembre 1963 et demeurant au 45, rue du centre, B-6637 Fauvillers (Belgique) a remis sa lettre de démission de son poste d'administrateur, ce avec effet à la date de la réunion du conseil d'administration. La décharge doit être donnée à la prochaine assemblée générale des actionnaires;

- M. Jan Rottiers, employé, né à Naples (Italie), le 31 octobre 1964 et demeurant au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, est coopté et remplace M. Bruno Beernaerts en qualité de nouvel administrateur de la société, ce avec effet à la date de la réunion du conseil d'administration. Le mandat du nouvel administrateur prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

Le conseil d'administration se compose ainsi de:

- M. David de Marco,

- M. Alain Lam,

- M. Jan Rottiers.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE00928. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036760.3/727/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

ENTRE-NOUS CREATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1473 Luxembourg, 2A, rue Jean-Baptiste Esch.

R. C. Luxembourg B 89.435.

—
Décision de l'associée unique

ENTRE-NOUS CREATION, S.à r.l., avec siège social à L-1473 Luxembourg, 2A, rue Jean-Baptiste Esch, ici valablement représentée par:

Madame Jeanne Josa, demeurant à L-8156 Bridel, 19, rue de Strassen,

prend la décision de révoquer une des deux gérantes en devenant ainsi la gérante unique de la société, c'est-à-dire:

- La gérante administrative et technique sortante est Madame Nicole Gellerstad

* Madame Nicole Gellerstad n'est plus gérante administrative de la société;

* Madame Nicole Gellerstad n'est plus gérante technique de la société.

- Madame Jeanne Josa devient gérante unique de la société

* devient la gérante technique unique pour l'ensemble des activités de la société;

* devient la gérante administrative unique de la société;

* obtient la signature individuelle.

Cette décision prend effet à la date du 8 mars 2005.

Fait pour valoir ce que de droit, en double exemplaire à Luxembourg, le 8 mars 2005.

J. Josa.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06546. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036824.3/850/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

B.P.C., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 12.500,-.
 Siège social: L-5887 Alzingen, 427-429, route de Thionville.
 R. C. Luxembourg B 63.070.

Décision de l'associée unique

B.P.C., S.à r.l., avec siège social à L-5887 Alzingen, 427-429, rue de Luxembourg, ici valablement représentée par: Madame Patricia Bertoli, demeurant à L-6180 Gonderange, 4, Bei der Bréck, prend la décision de nommer un nouveau gérant technique pour la société: c'est-à-dire,

- Monsieur Franco Bertoli, né le 29 mars 1939 à I-Sedeghiano demeurant à L-7240 Bereldange, 87, rue de Luxembourg

* devient le gérant technique de la société;

* obtient la signature individuelle.

Cette décision prend effet à la date du 7 mars 2005.

Fait pour valoir ce que de droit, en double exemplaire, à Luxembourg, le 7 mars 2005.

P. Bertoli.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD03119. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036815.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

ACOLUX, ASSOCIATION DES CONGOLAIS DU LUXEMBOURG, A.s.b.l.,
Association sans but lucratif,
(anc. AZALUX, LES AMITIES ZAÏROISES AU LUXEMBOURG).

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg F 1.068.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 23 avril 2005 au CLAE,
26, rue de Gasperich, L-1617 Luxembourg

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des membres de l'association AZALUX, A.s.b.l. (LES AMITIES ZAÏROISES AU LUXEMBOURG), créée en 1992, avec siège social à Luxembourg, 36, Val Fleuri, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C 1992, page 19829 et modifiés en 1996 au Mémorial C n° 414, page 19860.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Bokomba Kassa-Kassa, conseiller économique, 9, Juddegaas, à Kehlen.

Le président désigne comme secrétaire, Monsieur Christophe Poba Panzu, employé privé, 17, rue Aline de St Hubert, à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée des membres désigne comme scrutateur Monsieur Paul Mukobo, 21, avenue Alexis Heck, à Diekirch.

Le bureau étant ainsi formé dresse la liste des présences qui restera annexée au présent procès-verbal. Le président déclare ce qui suit:

I. Conformément à la liste des présences, le quorum est atteint et la présente assemblée peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

II. L'ordre du jour porte sur les points suivants:

1. Changement de la dénomination de LES AMITIES ZAÏROISES AU LUXEMBOURG, en abrégé AZALUX, en ASSOCIATION DES CONGOLAIS DU LUXEMBOURG, en abrégé ACOLUX;

2. Déplacement du siège social de 36, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, vers c/o CITIM, 55, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;

3. Refonte des statuts pour leur donner une nouvelle teneur;

4. Divers.

L'assemblée générale ayant approuvé les déclarations du Président et se considérant dûment constituée et convoquée, décide de délibérer et voter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de LES AMITIES ZAÏROISES AU LUXEMBOURG, en abrégé AZALUX, en ASSOCIATION DES CONGOLAIS DU LUXEMBOURG, en abrégé ACOLUX.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de 36, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, vers c/o CITIM, 55, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide la refonte des statuts pour leur donner la teneur suivante:

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06513. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036859.3/000/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

GRAFINCO S.A.H., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 39.020.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 31 décembre 2004

L'Assemblée générale décide:

- d'acter la démission de Messieurs Dominique Moinil et Michel Di Benedetto et de CLMS (LUXEMBOURG) S.A. de leur fonction d'administrateurs de la société.
- de nommer trois nouveaux administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires pour un terme expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008 à savoir Madame Véronique Wauthier, Mademoiselle Delphine Goergen et Monsieur Grégory Guissard.

Le conseil d'administration est donc composé comme suit:

- * Madame Véronique Wauthier, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg;
- * Monsieur Grégory Guissard, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg;
- * Mademoiselle Delphine Goergen, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.
- de nommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A. en qualité de Commissaire aux Comptes pour un terme expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008 en remplacement de H.R.T. REVISION, S.à r.l.
- de transférer le siège social de la société du 10, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg au 11B, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg.

Pour extrait certifié conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00344. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036840.3/322/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

ACBE, ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU COLLEGE BOBOTO, EUROPE,
Association sans but lucratif.

Siège social: L-8281 Kehlen, 9, Juddegaas.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration qui s'est tenue en date du 2 août 2004

Le conseil d'administration a décidé de transférer le siège social du 124, rue des Romains, L-8041 Strassen au 9, Juddegaas, L-8281 Kehlen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

K.-K. Bokomba

Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00261. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036847.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2005.

ERCO INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 84.886.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2005, réf. LSO-BE01532, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(037154.3/1053/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.